

Le maintien (militarisé) de l'ordre sur le chantier de l'A69

Une particularité dans la lutte en cours contre le projet d'A69 en est sa dimension rurale, qui modifie notablement les conditions matérielles des interventions des forces de l'ordre, et donc des observations de ces dernières. Quelques retours d'expérience.

Daniel WELZER-LANG, Jean-François MIGNARD, Pascal GASSIOT, membres de l'Observatoire des pratiques policières (OPP) de Toulouse

Lancé dans les années 1990, le projet d'autoroute A69 Toulouse-Castres fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une contestation multiforme. Les observatrices et observateurs de l'Observatoire des pratiques policières (OPP) ont, depuis plus d'une année maintenant, observé les pratiques policières dans le Tarn, comme à Toulouse, dans le cadre des initiatives et manifestations organisées par celles et ceux opposés à ce projet autoroutier. La séquence d'observation, qui fait l'objet d'un rapport publié en mai 2024⁽¹⁾, concerne les opérations de police et de gendarmerie menées sur la commune de Saïx, au lieu-dit La Crémade. Des groupes d'opposantes et d'opposants ont occupé là un espace boisé situé sur le parcours de la future voie autoroutière et construit des cabanes dans des arbres promis à l'abattage. Dans ces cabanes se sont installés des «écureuils», principalement liés au Groupement national de surveillance des arbres (GNSA). Comme c'est le cas depuis la création de l'OPP, les observatrices et observateurs se sont autosaisis et ont décidé d'aller sur site pour observer, documenter et analyser les pratiques de la police et de la gendarmerie, très présentes dans cet espace rural dans le cadre de leur déploiement organisé sous l'égide de l'Etat et de la préfecture du Tarn.

Cette séquence d'observation, très dense, couvre la période allant du 10 février au 24 mars 2024 et s'est traduite par dix-huit venues d'équipes sur site. Ce sont donc des dizaines d'heures d'observations menées durant ces six semaines par des groupes de trois à

«Blindés Centaure, hélicoptères, lanceurs Cougar, lanceurs multicoups PGL65, lanceurs de balles de défense, grenades explosives, à fragmentation, assourdissantes, lacrymogènes, la quasi-totalité de l'arsenal de la police et de la gendarmerie françaises a été déployée et utilisée à Saïx.»

six personnes, et la prise de centaines de photos et vidéos qui sont traitées et analysées dans le rapport.

Dans le cas d'espèce on remarque d'emblée la petitesse des lieux où se jouent les affrontements. Quelques (beaux) arbres centenaires, une ligne SNCF à une voie, une petite départementale occupée par les forces de l'ordre (FDO), d'un côté, et utilisée par les zadistes⁽²⁾ et autres soutiens des écureuils, de l'autre (voir photo p. 46). Ce minithéâtre des affrontements est propice aux échanges, aux interactions directes entre opposantes, opposants et gendarmes ou CRS; et il a été fréquent que l'on nous rapporte des informations données directement par les gendarmes, notamment quand la hiérarchie est absente.

La militarisation démesurée du maintien de l'ordre

Alors qu'en ville la police est éventuellement assistée par des gendarmes, à la campagne c'est l'inverse, ce qui contribue à militariser les répressions des mobilisations, souvent associées à des ZAD. Nous avons pu le constater tant en 2014 à Sivens, déjà dans le Tarn, à l'occasion des événements ayant amené la mort de Rémi Fraïsse⁽³⁾, qu'à Saint-Soline, en mars 2023.

Si nous ne devons retenir qu'une seule chose de cette séquence d'observations dans le Tarn, c'est la militarisation des opérations de police et de gendarmerie dans le cadre des contestations sociales, en France. Il n'y a jamais eu moins d'une petite cinquan-

(1) LDH, Copernic, Saf, Lisst-Cers-Cnrs (D. Welzer-Lang, Pascal Gassiot dir.), «Rapport sur les opérations de police et de gendarmerie dans le cadre des oppositions à la construction de l'autoroute A69», Toulouse (<https://hal.science/hal-04575512>).

(2) Qui occupent la «zone à défendre» (ZAD). Une ZAD est un espace, le plus souvent rural, occupé par des militants qui s'opposent à un projet d'aménagement pour des raisons diverses.

(3) www.ldh-france.org/rapport-commission-denquete-ldh-les-conditions-conduit-mort-remi-fraisse-sivens-octobre-2014/.

DOSSIER

Police et démocratie : tensions

Les observateurs et observatrices de l'OPP ont d'emblée remarqué la petitesse des lieux où se jouaient les affrontements. Quelques arbres centenaires, une ligne SNCF à une voie, une petite départementale occupée d'un côté par les forces de l'ordre, et utilisée de l'autre par les zadistes et autres soutiens des « écoreuils ». Un minithéâtre propice aux interactions directes entre personnes s'opposant au projet et gendarmes ou CRS.



© OPP TOULOUSE

taine de gendarmes appartenant à des escadrons de gendarmerie mobile (EGM) et/ou de policiers des compagnies républicaines de sécurité (CRS) présents sur site. Leur nombre est allé jusqu'à la présence simultanée d'un escadron de gendarmes mobiles (une centaine) et d'une compagnie de CRS (une centaine aussi) ; soit environ deux-cents gendarmes et policiers.

Les observatrices et observateurs ont aussi noté l'encadrement de haut niveau présent sur site avec des gendarmes de tous grades, y compris un général de gendarmerie, et la venue, dans le Tarn, du directeur général de la gendarmerie nationale. Le préfet, la directrice de cabinet du préfet ainsi que le secrétaire général de la préfecture (tous deux ayant grade de sous-préfet) ont été aussi aperçus sur place. Ce déploiement important de l'appareil d'Etat montre, s'il en est besoin, l'importance accordée au plus haut niveau à ce dossier.

Blindés Centaure, hélicoptères, lanceurs Cougar, lanceurs multicoups PGL65, lanceurs de balles de défense, grenades explosives, à fragmentation, assourdissantes, lacrymogènes, la quasi-totalité de l'arsenal de la police et de la gendarmerie françaises a été déployée et utilisée à Saïx. Seuls les fusils d'assaut et les armes de poing, bien présents toutefois, n'ont pas été utilisés...

Une expérimentation en millefeuille du siècle

Que l'on qualifie cela d'« attrition »⁽⁴⁾, « *un langage militaire que vous ne devez pas connaître* », comme le susurrerait un gradé de la gendarmerie à un soutien des écoreuils une nuit de confidences, ou de stratégie de siège, nous avons vu s'accumuler en février-

(4) En langage militaire une « guerre d'attrition » est une guerre d'usure dont l'objectif est de fatiguer l'adversaire et de le démoraliser. Elle passe par un écrasement méthodique de l'opposant, de ses installations, de ses armements et équipements, jusqu'à ce qu'il cède (www.liberation.fr/tribune/1999/06/12/meme-avec-une-strategie-grossiere-les-armes-ont-fait-la-decision-dans-une-guerre-que-les-politiques-_277373/).

(5) Graeme Hayes, Sylvie Ollitrault, « chapitre V. Désobéissance ou sabotage? », in *La Désobéissance civile*, Graeme Hayes, Sylvie Ollitrault (dir.), Presses de Sciences Po, col. « Contester », 2024, p. 187-222 (www.cairn.info/la-desobeissance-civile--9782724641004-page-187.htm).

« Nous avons vu se déployer un ensemble hétérodoxe d'actions pour faire plier les "écoreuils", comme des vols et enfouissements d'affaires personnelles, des pratiques de bouleversement sensoriel pour les empêcher de dormir, de se reposer, un refus qu'elles et ils puissent boire et s'alimenter... »

mars 2024, comme un millefeuille militaro-policiers, les dispositifs contre celles et ceux s'opposant à l'A69.

L'ensemble de nos observations, comme les entretiens réalisés par la suite, en particulier sur l'amateurisme des policiers de la Cellule nationale d'appui à la mobilité (Cnamo), policiers cordistes peu rompus aux interventions dans les arbres, nous font aussi poser l'hypothèse d'une expérimentation *in vivo* des manières de réprimer un tel mouvement aux formes nouvelles comme l'est celui des écoreuils.

Successivement et/ou conjointement, nous avons ainsi vu se déployer un ensemble hétérodoxe d'actions qui ont pour but, dans la volonté de l'Etat et ses représentantes et représentants, de faire plier les écoreuils et leurs soutiens. La liste en est édifiante :

- des vols et enfouissements d'affaires personnelles, ainsi que différentes formes de harcèlement, notamment psychologique, avec des pratiques de bouleversement sensoriel pour empêcher les écoreuils de dormir, de se reposer, et un refus qu'elles et ils puissent boire et s'alimenter ;

- des violences multiples, physiques, ou par armes interposées, et disproportionnées, comme le 18 mars avec l'émission de plus de cent grenades en une heure pour une trentaine de personnes manifestantes, violences associées à une stratégie de tension créée par la hiérarchie, ravivant sans cesse l'agressivité souhaitée des FDO ;

- une utilisation de l'interdiction de territoire comme conséquence de la garde à vue ainsi que des entraves systématiques à la circulation des journalistes et des observatrices et observateurs des pratiques policières;

- des menaces et une intimidation dirigées personnellement contre les opposantes et opposants; des postures de non-dialogue et de déshumanisation pouvant aller jusqu'à un refus de soins (suite à des alertes), et l'utilisation de « faiblesses » des écureuils pour les faire céder, avec des mises en danger de mort. Tout ceci a été assorti d'un anéantissement général de la végétation au sol.

Un mouvement large, fédératif et populaire

Il convient, pour compléter ces constats et premiers éléments d'analyse qui sont développés de façon plus circonstanciée dans le rapport de l'OPP, de les mettre en perspective avec ce que nous avons pu identifier concernant les personnes et groupes mobilisés durant l'observation.

Globalement trois groupes sociaux sont identifiables chez les opposantes et opposants :

- le mouvement contre l'A69. Il est l'héritier des luttes pacifistes antérieures. On retrouve cet héritage dans des associations comme La Voie est libre, Stop carrière (Montcabrier), la

Confédération paysanne, les Soulèvements de la terre... Majoritairement composé de personnes plus âgées, cet ensemble de militantes et militants sont aussi les mémoires des luttes précédentes;

- les pacifistes qui défendent la nature, en particulier les arbres. Plus souvent novices dans les luttes sociales, elles et ils se sont greffés et ont amené leur technicité de cordistes et autres métiers liés à ce milieu. Ce sont eux qui ont initié les écureuils, les grèves de la faim, et réussi à internationaliser leur cause;

- enfin, les zadistes et leurs soutiens comme Extinction Rebellion (XR). Ce groupe, particulièrement hétérogène, est cependant repérable par une forme commune de tenues, souvent ici agrémentée d'un masque et de lunettes pour éviter l'identification personnelle. Ce qui distingue majoritairement ce groupe est la jeunesse de ses membres qui, sans expériences précédentes, viennent crier au monde leur dégoût des actions écocides.

Si certains (rares) opposants et opposantes déclarent une franche opposition à ce qu'ils et elles analysent comme une violence, le mouvement contre l'A69 est très largement inclusif. Les composantes du mouvement de soutien se respectent dans leurs différences, y compris s'agissant des actions de « désarmement » (dégradation, sabotage), la plupart du temps qualifiées d'actes de « désobéissance civile »⁽⁵⁾. ●

Deux dispositifs pour comprendre les événements du chantier de l'A69

☛ L'Observatoire toulousain des pratiques policières (OPP)

L'OPP a été créé en 2017 par des militantes et militants de la LDH de Toulouse et de la Fondation Copernic, rejoints par des avocates et avocats du Syndicat des avocats de France (Saf). Il est né des constats de démesure qu'avaient pris les dispositifs policiers à Toulouse durant des manifestations, que ce soit celles de 2014 après la mort de Rémi Fraisse, à Sivens, dans le cadre d'une mobilisation contre un barrage destiné à l'irrigation, ou celles en 2016, à Toulouse, contre la loi « travail », ou dans le cadre d'autres mobilisations locales. Comme les autres « observatoires citoyens » créés à Toulouse depuis une douzaine d'années par la LDH, l'OPP est un collectif souple, indépendant des organisations que le soutiennent. Ces organisations apportent aux observatrices et observateurs un soutien financier et logistique et mettent à leur service leurs propres expertises. Dès sa création l'OPP s'est associé à un sociologue, membre du CNRS, qui a défini les protocoles d'observation. Il revendique une démarche scientifique et engagée. La collaboration avec d'autres observatoires des pratiques policières et/ou des libertés publiques créés par la suite, souvent animés par des juristes, a conduit l'OPP à s'inscrire de plus en plus dans une démarche intégrant les textes internationaux régissant le droit des observateurs indépendants (en particulier les textes de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe-OSCE). Depuis sa création, il y a sept ans, l'OPP a observé les pratiques policières lors de deux-cent-cinquante manifestations et rassemblements dans l'espace public.

☛ La commission d'enquête sur les atteintes aux droits réalisées lors des opérations de police et de gendarmerie

Au vu du nombre très important de témoignages reçus, la commission écologie de la section LDH de Toulouse a souhaité créer – comme cela avait déjà été le cas après la mort de Rémi Fraisse – une commission d'enquête spécifique. Les deux structures sont complémentaires. L'OPP observe les pratiques policières sur le terrain même des manifestations et évalue in situ la nécessité, la proportionnalité et la justification, devant les sociétés civiles et les instances politiques, des formes d'action des forces de l'ordre (FDO). La commission d'enquête, accompagnée aussi d'un sociologue, relate a posteriori les atteintes aux droits humains à partir de témoignages, d'enquêtes, du travail sur les sources journalistiques ou autres. Sa mission est de rencontrer, écouter, interroger les témoins qui se plaignent d'atteintes aux droits humains et/ou d'actes de négation de ces mêmes droits. Il s'agit d'évaluer et de mettre en lumière les conséquences des actions des FDO sur les personnes et faire connaître les atteintes aux droits par les instances civiles, politiques, militaires et judiciaires. Le rapport de la commission d'enquête sera publié en septembre 2024. Il intégrera aussi le suivi judiciaire de ces multiples gardes à vue, la plupart du temps accompagnées d'une interdiction de séjour dans le Tarn.

D. W.-L., J.-F. M., P. G.